

CHARTRE RGPD

Junior Atlantique

Introduction :

La protection des données se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable est un droit fondamental.

Depuis le 25 Mai 2018, la loi “Informatique et Liberté” a évolué avec la mise en place du nouveau Règlement Général relatif à la Protection des Données. Ce règlement encadre l'utilisation et la sécurisation de vos données à caractère personnel et vise à en assurer une meilleure protection. Avec ce nouveau cadre, nous collectons les données de manière plus transparente. Notre nouvelle charte s'inscrit dans une volonté de transparence à l'égard de nos clients et de nos collaborateurs (membres, anciens membres et intervenants), et montre notre respect de la conformité à la réglementation sur la protection des données.

PREAMBULE:

Article 1 : Adhésion des membres de Junior Atlantique à la charte

Junior Atlantique s'engage à ce que chaque membre de l'association Junior Atlantique, administrateurs et intervenants, lise et approuve la charte RGPD pour que son adhésion à l'association soit valide.

Article 2 : Cartographie de nos bases de données à caractère personnel

Junior Atlantique se doit de collecter certaines de vos données à des fins administratives et législatives, ou afin de nous permettre à développer notre réseau alumni.

Si vous êtes adhérent, nous conservons vos données par respect d'une obligation légale.

Si vous intervenez comme intervenant, vos données sont utilisées lors des déclaratifs fiscaux auxquels nous sommes soumis.

Si vous avez travaillé au sein de Junior Atlantique comme administrateur nous conservons votre adresse mail, sauf avis contraire de votre part, pour vous informer de nos futures activités avec les anciens de Junior Atlantique.

Enfin, si vous êtes une entreprise, les bases de données que vous nous confiez seront strictement utilisées dans le cadre du contrat que formalise la convention d'étude.

Article 3 : Le responsable de traitement de vos données personnelles

Le responsable du traitement des données est le Délégué à la protection des données au sein du pôle informatique de Junior Atlantique.

Article 4 : L'utilisation de vos données

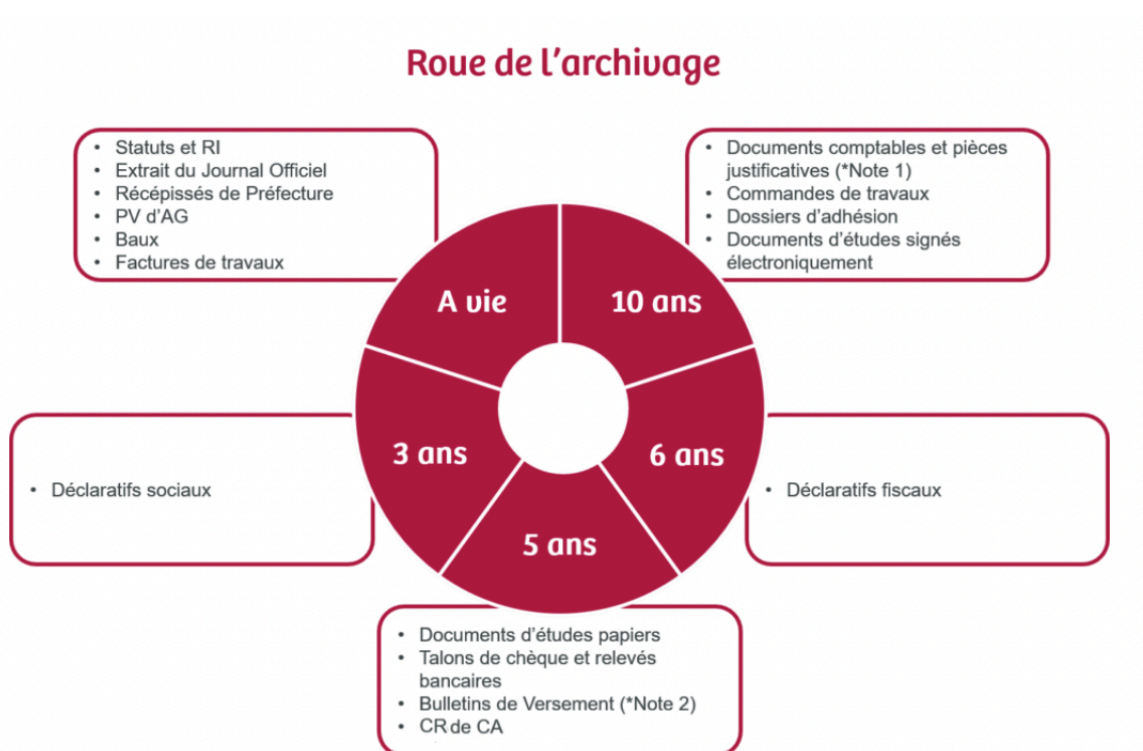
Si vous êtes un adhérent, vos données sont stockées sur Google Drive. Seuls les administrateurs(notamment le pôle Secrétariat général et le pôle Informatique) de Junior Atlantique y ont accès.

Si vous êtes une entreprise, seul l'intervenant a accès à vos bases de données.

Article 5 : La durée de la conservation des données

Si vous êtes adhérent de l'association, nous devons conserver pendant 10 ans votre nom, prénom, date de naissance, adresse et numéro de sécurité sociale en tant qu'adhérent de Junior Atlantique.

Si vous êtes une entreprise, l'intervenant s'engage à détruire la base de données qu'il vous aura préalablement restituée une semaine après la fin de la mission.



Article 6 : Les droits des personnes

Conformément à la réglementation applicable, vous disposez des droits ci-dessous relatifs à l'utilisation de vos données personnelles. Ces droits peuvent être soumis à certaines conditions, limitations et exceptions légales.

- **Droit d'accès** : vous avez le droit d'obtenir la confirmation que des données personnelles vous concernant sont traitées, d'en obtenir une copie ainsi que certaines informations liées à leur traitement.
- **Droit de rectification** : vous avez le droit d'obtenir la rectification des données personnelles vous concernant qui sont inexactes, ainsi que de les faire compléter.
- **Droit à l'effacement** : vous pouvez, dans certains cas, obtenir l'effacement des données personnelles vous concernant. Ce droit s'applique notamment lorsque vos données personnelles ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Demande d'effacement peut être refusée si contradiction avec nos obligations légales
- **Droit d'opposition** : vous pouvez vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement de vos données personnelles.
- **Droit à la portabilité de vos données** : dans certains cas, vous pouvez demander à recevoir les données personnelles vous concernant que vous nous avez fournies ou, lorsque cela est possible, à ce que nous les transmettions directement à un autre responsable de traitement.

Pour toute démarche relative à l'exercice de vos droits, vous pouvez vous rapprocher du Délégué à la protection des données à l'adresse mail suivante :

rgpd@junior-atlantique.fr

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site de la CNIL.

Article 7 : La sécurisation de vos données

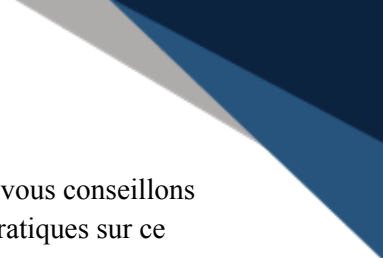
Les administrateurs de Junior Atlantique s'engagent à respecter et assurer la protection des données qui leur sont transmises en respectant les actions suivantes :

- Accès au drive Junior Atlantique est exclusif au mandat actuel, son accès est retiré au mandat sortant.
- Le bureau de Junior Atlantique n'est accessible qu'au mandat actuel.
- Nos systèmes d'information sont soumis à une authentification et les accès sont autorisés seulement pour les membres concernés. Les droits sont retirés au mandat sortant

Les membres de Junior Atlantique sont sensibilisés aux mesures de sécurité et aux règles de protection des données personnelles.

Article 8 : La mise à jour de la charte

Tous droits de reproduction réservés



Nous sommes susceptibles de mettre à jour cette Politique de Gestion des Données. Nous vous conseillons de consulter régulièrement cette politique afin d'accéder à nos dernières informations et pratiques sur ce volet.

Dernière mise à jour : **12 février 2026**